

## Schéma Régional de Santé 2018-2023: Bilan des Feuilles de Route PRS 2018-2021



**Orientation Stratégique** La prévention et de la prise en charge des maladies chroniques - ICC

### Objectifs Généraux à 10 ans :

- Eviter la survenue des maladies chroniques chez les personnes à risque
- Guérir, préserver la continuité et la qualité de vie des personnes atteintes des maladies chroniques suivantes : diabète, insuffisance rénale chronique, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, maladies cancéreuses, addictions

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
Parcours de santé « insuffisance cardiaque chronique »	<b>1. Prévenir l'apparition des maladies cardio-vasculaires :</b>	<b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b> -Des actions menées auprès des médecins généralistes (2019) sur le dépistage de l'HTA et sur la prévention de la Maladie Rénale Chronique qui rentre dans la rémunération par objectifs de santé publique des médecins traitants.
	<i>a. Sensibilisation des médecins traitants et de la médecine du travail au repérage des facteurs de risque : diabète, troubles du métabolisme et hypertension artérielle</i>	<b>Actions retenues 2022-2023</b> -Actions de sensibilisation des médecins traitants et de la médecine du travail au repérage des facteurs de risque dans le cadre de campagne de prévention.
	<i>b. Campagne annuelle de sensibilisation chez les hommes et les femmes de plus de 45 ans ayant moins d'une visite par an chez leur médecin traitant</i>	<b>Actions non mises en oeuvre</b> - Campagne annuelle de sensibilisation chez les hommes et les femmes de plus de 45 ans ayant moins d'une visite par an chez leur médecin traitant non prioritaire sur la période. Abandon de l'action.
	<b>2. Réduire la fréquence des décompensations de l'ICC traitées en urgence :</b>	<b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b> - Poursuite du développement d'une offre ETP en structures hospitalières.
	<i>a. Développement d'une offre d'ETP territorialisée en ambulatoire</i>	-Fonctionnement de l'unité régionale de coordination et d'appui à l'Éducation thérapeutique des patients (UCEP) visant à développer et à coordonner l'ETP sur l'ensemble du territoire. Déploiement non effectif des programmes d'ETP ICC par l'UCEP , centré à ce stade sur le diabète.
	<i>b. Mise en place d'outils de coordination entre cardiologue et équipes de soins primaires : réunions de concertation pluridisciplinaires et Plan Personnalisé de Soins adapté à l'ICC,</i>	-Intervention de la PTA : orientation vers des ressources territoriales, ou encore un appui ponctuel au parcours pour une situation complexe (évaluation multidimensionnelle à domicile ou non, diverses actions répondant aux besoins), puis si besoin elle oriente vers sa composante : RéuCARE. Constat partagé : une PTA très peu sollicitée par les professionnels de santé de la filière cardiologique à la Réunion .
	<i>c. Intervention de la plateforme territoriale d'appui OIS pour les patients complexes,</i>	<b>Actions retenues 2022-2023</b> -Déploiement par l'UCEP d'un dispositif régional ETP sur la thématique ICC . - Rôle du DAC dans la coordination des parcours de soins en ICC.
	<b>3. Améliorer le chemin clinique du patient en établissement hospitalier :</b>	<b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b> - Identification d'une unité de traitement de l'insuffisance cardiaque au CHU ( site Nord) A formaliser pour le CHU site Sud
	<i>Mise en place d'outils de coordination entre cardiologue et équipes de soins primaires : réunions de concertation pluridisciplinaires et Plan Personnalisé de Soins adapté à l'ICC,</i>	<b>Actions non mises en oeuvre :</b> Mise en place d'outils de coordination entre cardiologue et équipes de soins primaires : réunions de concertation pluridisciplinaires et Plan Personnalisé de Soins adapté à l'ICC,

a. Organisation d'une unité de traitement de l'insuffisance cardiaque pluridisciplinaire dans les services de cardiologie	- Activité de transplantation cardiaque pour adultes autorisée pour le territoire.
b. Renforcement des capacités d'accueil en SSR cardiologique	<p><b>Actions retenues 2022-2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuite de la structuration de la filière avec l'identification d'une unité de traitement de l'insuffisance cardiaque au CHU ( site Sud)</li> <li>-Renforcement des capacités d'accueil en SSR cardiologique</li> </ul>
<b>4. Réduire la fréquence des ré-hospitalisations :</b>	<b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b>
<i>a. Amélioration de l'articulation entre 1er et 2ème recours dans la phase de suivi post-hospitalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réouverture en 2020 d'un poste interne en cardiologie .</li> <li>-Déploiement effectif du programme PRADO ICC au CHU de la Réunion sur ses deux sites. Constat : l'utilisation du programme reste faible</li> </ul>
<i>b. Amélioration des conditions de retour à domicile à travers la promotion du service PRADO ICC (CNAMTS)</i>	<p>File active 2021 : plus de 600 patients en télésurveillance mais un potentiel de plus 1000 patients télésurveillables.Problématique de démographie médicale libérale en cardiologie à la Réunion , objectivée par une étude (Dr RAMBAUD et PR BRAUNBERGER);</p> <p><b>Actions retenues 2022-2023</b></p>
<i>c. Promotion de la télé-cardiologie, en particulier pour les patients porteurs de défibrillateur cardiaque implantable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réflexion sur l'articulation entre le 1er et 2eme recours dans la phase de suivi post -hospitalisation</li> <li>-Consolidation de l'offre de télé-cardiologie</li> <li>-Soutien à l'installation des cardiologues</li> <li>- Déploiement du programme PRADO ICC auprès des établissements de santé .</li> </ul>